

Finances publiques : plus de fraudes, moins de postes

L'Union intersyndicale des finances publiques dénonçait, hier, la suppression annoncée de 32 postes en Moselle. Les agents se plaignent de l'augmentation de la charge de travail rendant difficile l'exercice de leur mission.

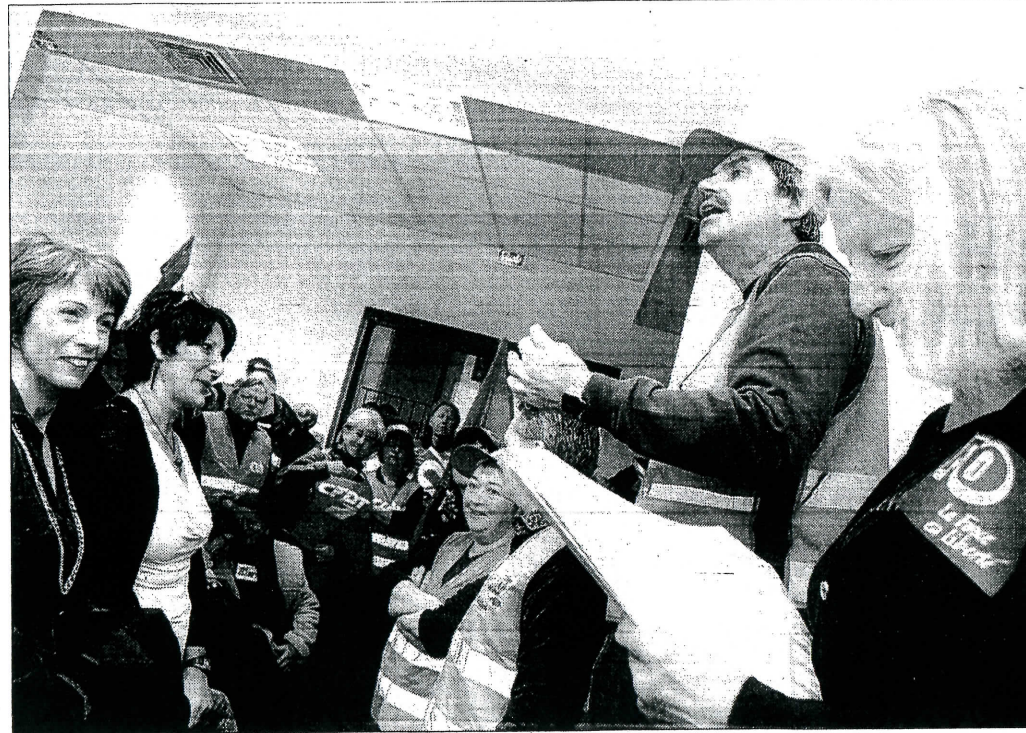
Les organisations syndicales Union Snui-Sud Trésor, CGT Finances publiques, FO-DG-Fip et CFDT Finances publiques ont boycotté le comité technique local, hier, à la Direction régionale des finances publiques Lorraine-Moselle.

Rassemblés dans les locaux de la rue des Clercs, à Metz, ils ont dénoncé la suppression de 32 emplois en 2012. « Plus de 300 suppressions ont déjà été cumulées depuis dix ans en Moselle », avance Philippe Ostrogorski, secrétaire départemental Snui-Sud Trésor.

Alors que, le 23 janvier, la ministre du Budget, Valérie Pécresse, précisait que le montant des fraudes fiscales avait progressé d'un milliard d'euros en 2010 (lire RL du 24 janvier), les manifestants expliquaient, hier, que, dans ce contexte de nouvelles restructurations, la situation pourrait encore se détériorer. « Comment peut-on contrôler la fraude ? Nous n'avons plus les moyens humains d'exercer correctement notre travail ! »

Plus loin, une caissière décrit un quotidien difficile : des files d'attente qui s'allongent au guichet, la mauvaise humeur des usagers, les insultes...

Martine Helleringer, secrétaire départemental FO-DG-Fip, en



Une centaine de manifestants se sont rassemblés, hier, à la Direction régionale des finances publiques. Seuls les syndicats Unsa et CFTC ont participé au comité technique local.

Photo Marc WIRTZ

profite pour pointer les risques psychosociaux : « Les conditions de travail sont de plus en plus difficiles à vivre et nous continuons à être piloté à coup d'indicateurs. Résultat ? Les congés maladie grimpent en flèche ! »

Une décision nationale

De son côté, la direction explique que la décision de supprimer des postes est prise au niveau national, dans le cadre de

la Loi de finance. « Nous nous efforçons de nous organiser pour que ces suppressions interviennent avec le moindre impact possible sur la capacité des services à exercer leur activité », note Jacques Perreault, directeur

régional des Finances publiques.

« Nous ne toucherons pas aux postes du maillage rural, qui tourne avec trois ou cinq agents sur place, comme à Fénétrange, Stérék ou Albestroff, par exemple, » souligne Michel Ramir, directeur du Pôle pilotage et ressources.

Parmi les pistes étudiées pour faire passer au mieux la pilule : la possibilité de requalification des agents de catégorie C (exécution des tâches) en B ou A (encadrement, expertise) déjà mise en place. Pour les manifestants, cette option ne règle pas le problème : « Ce ne sont pas seulement les agents de catégorie C qui se plaignent. Des cadres se sont exprimés récemment sur les risques psychosociaux et expliquaient qu'eux-mêmes étaient dans une situation difficile, confrontés à leur propre stress », rapporte Martine Helleringer.

Pour les représentants syndicaux, hier, le message était clair : ils ne dialogueront plus, en vain, avec la direction. Ils attendent des changements. Et de taille. Ni plus ni moins que l'arrêt des suppressions de postes et des restructurations, et la revalorisation de leurs rémunérations. Rendez-vous est donné le 2 février, jour de grève nationale.

Ma. K.